

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — —	Express-Poste.	6 — 6 — —	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 —	— 13 —
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Si l'on en croyait les correspondances de Saint-Petersbourg, on n'attendrait plus qu'un signal, aux frontières russes du côté de la Perse, pour une intervention effective en faveur de ce dernier pays contre l'Angleterre. L'agence Havas reçoit un plan de campagne complet, qu'il nous a paru curieux de reproduire; il est bien entendu que nous n'en prenons en aucune façon la responsabilité. Nous croyons même qu'il faudrait, dans tous les cas, se tenir fort en garde contre la facilité avec laquelle on fait manœuvrer des corps d'armée à de telles distances, lorsque l'on sait quelles difficultés ont rencontrées en Europe des mouvements de troupes beaucoup plus aisés. Ces réserves faites, laissons parler le correspondant: (Constitutionnel.)

« Saint-Petersbourg, 7 décembre.

Il est arrivé au ministère de la guerre des rapports de plusieurs de nos généraux qui commandent les différents corps de troupes détachés en Asie. On assure que le général Chruléf, qui commande les positions les plus avancées, a soumis au ministre tout un plan de campagne qu'il se rend fort d'exécuter avec succès à la tête du corps placé sous ses ordres. Il attendait, pour se mettre en mouvement, l'arrivée à Tiflis du prince Baratzinski, toujours occupé à l'inspection de nos nouvelles frontières asiatiques.

On a appris que le nouveau gouverneur-général de toutes les possessions caucasiennes a étendu sa tournée d'inspection sur la côte est de la mer Caspienne où les généraux avaient déjà commencé, du temps de l'empereur Nicolas, d'ériger cinq à six étapes fortifiées, qui assurent à la Russie la possession de cette côte. Le service des bateaux à vapeur de guerre se trouve aujourd'hui complété par l'arrivée de tous les hommes des deux équipages de la marine impériale. Cette escadrille pourra, en tout temps, être utilisée pour le transport des approvisionnements de bouche et des matériaux de guerre destinés aux corps de troupes de Chiva, et de ceux qui ont pris possession des différentes îles dans la mer Caspienne et se trouvent ainsi placés dans le

voisinage immédiat du port persan d'Asterabad.

D'après les avis des officiers d'état-major qui ont séjourné dans cette contrée, les dispositions militaires y ont été prises avec tant d'ordre et de régularité que nos colonnes peuvent, au premier signal, déboucher par trois points à la fois dans la Perse. Notre premier corps, qui se compose, comme on sait, de deux divisions d'infanterie avec l'artillerie qui y est attachée et sa cavalerie légère, peut sans obstacle pénétrer de Nachilscheran à Choi et à Tauris; le second corps, en se mettant en mouvement de Pakou, peut, sans encombre, longer la côte ouest de la mer Caspienne jusqu'à Asterabad, où, soutenu par notre escadre de guerre, il lui sera facile d'avancer à travers la vallée fertile jusqu'à Hérat. Enfin, le troisième corps qui a été transporté sur la côte est de la même mer, pourra, de ce côté, pénétrer dans le Chorasan et dans Chira.

Ces combinaisons stratégiques ont été conçues et préparées dès le premier moment où on a eu connaissance à Saint-Petersbourg des projets de l'Angleterre sur la Perse; on est persuadé ici que la Russie saura, par la force des armes, s'opposer à leur accomplissement.

Je crois pouvoir vous dire, en toute confiance, que notre intervention militaire en faveur du schah de Perse s'accomplira au moment où le prince Baratzinski se trouvera officiellement instruit du débarquement des Anglais à Buschire. Le général en chef de notre armée d'Asie n'attend que ce moment pour donner aux généraux, sur les extrêmes frontières, l'ordre d'exécuter leur mouvement combiné dans la Perse.

Nous recevons une seconde lettre de la même source que l'intérêt qui s'attache aux affaires de Perse nous engage à ne pas retarder :

Saint-Petersbourg, le 8 décembre.

Les complications survenues en Perse occupent l'attention générale. Les événements qui se préparent, de ce côté, sont de nature à provoquer d'autant plus la sollicitude de la Russie que ses intérêts y sont fortement engagés. On sait très-bien, ici, que ce sont les événements de Kars qui ont no-

talement déterminé la cour de Téhéran à se rapprocher du cabinet de Saint-Petersbourg. La nomination du général Dubamel, alors au service de la Russie, à la tête de l'état-major de l'armée persane, en remplacement du colonel autrichien Karaczay, était une preuve manifeste de l'influence de notre cour, et si le Shah s'est hâté de commencer la guerre, il a probablement pris cette initiative, parce qu'on lui a fait comprendre que, dans quelques années et quand les chemins de fer projetés seraient construits, les Anglais pourraient facilement occuper chacun des ports de la Perse. En tous cas, les officiers européens, au service de l'armée persane, s'efforceront de donner à cette armée la force nécessaire pour résister, la Russie aidant, aux troupes britanniques.

On a expédié de Saint-Petersbourg, en novembre dernier, l'ordre de réunir un corps d'armée de 40,000 hommes, au moins, sur la frontière persane. Le lieutenant-général Koslowki I<sup>er</sup>, qui commandait une division de l'armée du Caucase, a été nommé chef de ce corps qui se portera, comme armée d'observation, dans les environs de Bakou. L'artillerie de ce corps est commandée par le général Neyer, attaché antérieurement à la deuxième armée (du général Luders). A la tête de son état-major général est placé l'adjudant-général Truloff III. Le prince Argutinski, chef des côtes de la mer Caspienne, est chargé de l'expédition des munitions et approvisionnements qui lui sont destinés.

Ce que nous venons de dire est positif, bien qu'on ait prétendu le contraire. C'est à cause de ces mesures que la Porte a formé près d'Erzeroum, un corps d'observation de près de 35,000 hommes, commandé par Ismail-Pacha, pour couvrir le bassin de l'Euphrate et surveiller la frontière persane. C'est aussi pour ce motif que les troupes de Pologne n'ont pas été reportées à leur effectif antérieur. Mais il est certain que la Russie aura, sous peu, plus de 150,000 hommes en Wolhynie et en Bessarabie. La deuxième armée (Luders) ayant été dissoute l'armée de Pologne a pris la dénomination d'armée active, au lieu de première armée. Elle

FEUILLETON

LES DEUX COUSINES.

(Suite.)

La famille de Graincourt répondit par une exclamation simultanée, où l'étonnement avait autant de part que la douleur. Et puis, quand on en vint aux détails, lorsque Ernest eut raconté les scènes affreuses dont il avait été témoin, lorsqu'il eut peint les afflictions d'Emma dans les termes les plus touchants, M<sup>me</sup> de Graincourt et sa fille ne purent retenir leurs larmes.

M. de Vaumorin doit conduire ici tout-à-l'heure ces deux infortunés suivis de leur bonne nourrice, ajouta le commissaire; j'ai pris les devants afin de vous préparer à les recevoir comme ils doivent être reçus.

Ernest, suivez-moi, dit le capitaine de vaisseau en l'entraînant dans son cabinet; et dès qu'ils y furent :

N'avez-vous rien à me confier, demanda le vieux marin; il faut dès aujourd'hui que nous n'ayons plus de secret l'un pour l'autre. Soyez franche, comme je le serai moi-même. La mort de M. Montaiglon porte atteinte à mes projets.... J'ai enfin décidé M<sup>me</sup> de Graincourt à vous accorder Geneviève.

Le commissaire garda le silence.

Je le vois, vous avez arraché de votre cœur le souvenir de votre premier amour.

— Commandant, j'étais décidé à tout vous confier, j'ai pris ma détermination à la mer, elle est irrévocable. Si Montaiglon est mort, ainsi que tout porte à le croire, je veux me vouer à celle qui est sa veuve sans avoir été sa femme; je veux aller à la Martinique faire valoir les biens des orphelins Desgalets, les rétablir dans leurs propriétés, veiller à leur avenir. Je crois que c'est là mon devoir; je crois que c'est remplir les vœux de Montaiglon.

— Votre noble cœur vous dicte cette conduite, Ernest. Suivez donc son impulsion, je vous approuve; vous mériterez d'être heureux, ajouta, après un soupir, le vieil officier, qui serrait affectueusement la main du commis de marine.

M. de Vaumorin entra peu d'instant après, Geneviève vola au-devant de sa cousine; elle la tint quelque temps embrassée. M<sup>me</sup> de Graincourt regarda Julien avec attendrissement et le pressa maternellement contre son cœur.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, comme il ressemble à mon infortuné frère! Des affaires de service appelaient le commandant de la *Daphné* à la préfecture maritime.

— Monsieur de Portandic, dit-il, en s'adressant au commissaire, il me reste à remplir un pénible devoir. Voici ce pli que M. Montaiglon m'a chargé de vous remettre à l'arrivée à Brest; et je dois attester qu'il jouissait encore de la plénitude de ses facultés intellectuelles quand il m'en a fait le depositaire.

A ces mots, le capitaine de vaisseau sortit; le commis-

saire décrocha le paquet d'une main tremblante et lut des yeux la lettre ainsi conçue :

« Mon cher ami,  
« Mademoiselle de Graincourt étant mariée, épousez  
« Emma si je meurs; elle ne m'a choisi qu'à cause de ma  
« fortune; cette fortune est à elle et à son frère; soyez  
« heureux. »

Suivait un testament en deux lignes qui instituait M<sup>me</sup> Emma Desgalets légataire universelle de Montaiglon, et MM. de Graincourt et de Portandic ses exécuteurs testamentaires. Le commissaire en étouffant ses sanglots présenta ces deux pièces à M. de Graincourt qui les parcourut et voulut ensuite les lire à haute voix. Après la déclaration que venait de lui faire Ernest, le vieux commandant jugea immédiatement qu'il n'avait pas de meilleur parti à prendre pour tracer à chacun la ligne du devoir, Emma, Geneviève, M<sup>me</sup> de Graincourt éprouvèrent, sans doute, des impressions bien diverses. La première se prit à pleurer amèrement; les deux autres sentirent qu'il ne fallait plus songer au mariage projeté par le commissaire. Calypso fit un soupir, mais n'en ressentit pas moins une bien vive satisfaction. Pour elle, la mort de Montaiglon était un fait accompli depuis un grand mois; elle voyait ces deux enfants de lait devenir riches tout-à-coup, et l'union d'Ernest et d'Emma se renouer en même temps. Or, la bonne fille de couleuvre avait un penchant secret pour cette dernière combinaison. Julien restait pensif:



continuera à former une armée distincte sous le commandement du prince Gortschakoff.

Les forces européennes de la Russie comprennent, actuellement, 8 corps séparés et indépendants, savoir : la garde, le corps des grenadiers, les corps 4, 5 et 6; l'armée active, commandée par le prince Gortschakoff, le corps de cavalerie et le corps de cavalerie de réserve. Les chefs de ces corps sont investis des droits d'un général en chef en temps de paix. — L. Boniface. (Constitutionnel.)

Nous trouvons dans l'*Opinion* de Turin de sages réflexions sur les crimes politiques. Ce journal dit :

« Le télégraphe a, de nouveau, annoncé un de ces événements qui font rétrograder l'humanité dans sa marche, et qui attristent les esprits vraiment libéraux, comme cela a lieu toutes les fois qu'au lieu de la raison et du progrès tranquille les crimes et les passions interviennent dans les événements du monde. Nous ne pouvons encore savoir si l'attentat commis contre le Roi de Naples a une valeur politique ou s'il a été provoqué par une vengeance particulière. Nous avons dit et répété mille fois que les assassinats politiques, les factions, les conjurations, les insurrections n'atteindront pas le but que se propose en Italie le parti sincèrement et honnêtement libéral, qui est de conduire notre patrie déchirée à des destinées meilleures, à la liberté et à l'indépendance. Ce qui se passe depuis quelques années de suite vient continuellement confirmer notre assertion. L'Italie a fait des progrès dans les parties de ce pays où la sagesse des gouvernements et des gouvernés, et la faveur de la Providence, éloignent ces calamités; l'Italie a reculé là où les esprits, souvent honnêtes, mais déplorablement aveuglés, ont fait reposer leurs espérances sur de pareils moyens. L'Italie a amélioré sa position politique en ayant simplement recours aux moyens suggérés et approuvés par la raison et le calme. L'Italie a rendu sa position plus fâcheuse quand elle a voulu recourir à la violence et aux crimes. »

On écrit de Berlin, 11 décembre, au *Baersenhalle* :

« D'après les nouvelles récentes de Copenhague, l'Angleterre, la Prusse, et la France viennent de se mettre d'accord sur la question de péage du Sund. On pense donc regarder comme prochaine la conclusion du traité de rachat. Le projet de ce traité, qui vient d'être envoyé à Paris, n'avait pas été formulé primitivement par l'Angleterre, mais par la Prusse et la France. L'Angleterre a proposé diverses modifications auxquelles a accédé la Prusse d'abord et aussi la France dans ces derniers temps. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Naples, 11 décembre. (Voie de Marseille.) — Le 9, il y a eu, dans la capitale, une illumination extraordinaire. Le 10, plus de 10,000 personnes de toutes classes ont été admises au Palais.

« La rente de Naples était à 101 3/4 et le 5 % sicilien était à 106. La tranquillité fait espérer que les projets de réforme seront poursuivis. »

« Marseille, dimanche 14 décembre. — Les nouveaux arrivages en blé s'élèvent à 75,000 hectolitres. Les prix sont bien tenus. »

les malheurs de ces quatre premiers mois l'avaient tout à fait changé; ce n'était déjà plus un enfant. Il avait appris à réfléchir. Bien des fois, pendant la traversée, il avait dit résolument à maître Mathieu et à Cartonnet :

— Puisque je suis pauvre à présent, je veux gagner ma vie, je demanderai à mon oncle de m'embarquer comme mousse, et je ferai mon avancement en travaillant bien.

Le maître caoussier et le quartier-maître l'avaient loué de sa volonté généreuse; ils l'avaient encouragé à persévérer. Maintenant, Julien voyait sa sœur héritière d'une belle fortune; quoique vivement ému au souvenir de l'officier, il songeait encore à ses projets qui se modifiaient seulement, puisqu'il ne serait point obligé de renoncer à ses études. De longtemps personne ne rompit le silence. Ernest jugea convenable de se retirer et sortit.

#### XII. — LA GABARRE LE DANUBE.

Près de deux mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée à Brest de la frégate la *Daphné*. De nouvelles habitudes étaient prises dans l'intérieur de M. de Graincourt. Déjà on s'occupait de l'éducation du petit Julien qui travaillait avec un zèle bien rare à son âge. M<sup>me</sup> de Graincourt et sa fille comblaient d'attentions délicates l'infortunée Emma, dont la santé ne se rétablissait point. Elle semblait vaincue par le mal, ses couleurs n'avaient point reparu, sa tristesse était toujours la même; elle ne se plaignait pas

« Bombay, 17 novembre. — D'après les dernières nouvelles, l'Angleterre aurait officiellement déclaré la guerre à la Perse. Une expédition serait déjà arrivée devant Bender. »

« Malte, 10 décembre. — L'amiral Dundas, à bord du *Wellington*, était parti, le 3, pour Lisbonne. L'escadre était restée, attendant la solution du différend avec Naples. »

« Constantinople, 4 décembre. — Le courrier de l'ambassade anglaise a été dévalisé et les dépêches enlevées. La *Presse* mentionne des lettres d'Hérat écrites après la prise de cette ville. »

« Cattaro, 3 décembre. — Des conflits ont éclaté entre les Bosniaques et les sujets chrétiens. »

« Athènes, 6 décembre. — L'ordre et la sécurité règnent. Le roi Othon prépare, avec ses ministres, des projets de loi d'utilité publique pour la prochaine session. S. M. la Reine a fait reprendre les travaux de fouilles archéologiques, d'agriculture et d'embellissement de la capitale. »

« Madrid, 11 décembre. — M. Tassara, ministre d'Espagne à Washington, partira sous peu pour se rendre à son poste. Les journaux assurent qu'il portera des instructions relatives à l'affaire du Mexique. »

« L'enchère ouverte pour la vente d'actions du canal d'Isabelle II est très-favorable au Trésor. Ces actions ont été adjugées à 106 10. »

« Madrid, 12 décembre. — L'enchère relative à l'adjudication des 300 millions de réaux, sur les bases proposées par MM. Mirès et C<sup>ie</sup>, aura lieu positivement le 17 courant. »

« L'affaire de Saint-Domingue a été réglée à la satisfaction des parties intéressées. »

« Les fonds publics montrent de la tendance à la hausse. »

« Londres, 15 décembre. — Le *Niagara* arrive, à Liverpool, avec des nouvelles de Boston du 3 décembre. Il apporte le message du Président des Etats-Unis. »

« Londres, 15 décembre. — Le message du Président des Etats-Unis, apporté par le *Niagara*, s'élève contre les abolitionnistes, lesquels tendent au démembrement de l'Union. Le message annonce que les différends avec l'Angleterre, relatifs à l'Amérique-Centrale, sont terminés. Il ajoute que l'Amérique acquittera les droits du Sund jusqu'au mois de juin prochain, et proteste contre toute taxation ultérieure. »

« Les Etats-Unis, dit enfin le message, ne renouvent de relations diplomatiques, dans la Nouvelle-Grenade, qu'avec le gouvernement du Nicaragua, et une escadre sera envoyée à Panama, afin de protéger les voyageurs. »

« Le message est généralement calme et modéré en ce qui concerne la politique étrangère. »

« Madrid, 13 décembre. — Tout annonce qu'un grand nombre de soumissionnaires, tant nationaux qu'étrangers, se présenteront aux enchères qui auront lieu le 17, pour l'adjudication de l'emprunt des 300 millions de réaux. On croit que les titres de cet emprunt seront adjugés à un prix plus élevé que celui fixé dans les propositions faites par MM. Mirès et C<sup>ie</sup>. »

pendant, elle tâchait de se résigner en silence et de ne pas troubler par sa douleur l'asile hospitalier où elle était accueillie avec tant d'empressement et d'affection. Jamais le nom de M. Montaiglon n'était prononcé devant elle. C'est à peine si le commissaire osait se présenter à de rares intervalles.

On espérait qu'à la longue la jeunesse reprendrait le dessus; pourtant à voir la pauvre enfant si faible et si souffrante, on craignait pour elle l'apreté du climat, on redoutait surtout les approches de l'hiver. D'un autre côté, le vieux capitaine de vaisseau avait eu des conversations confidentielles avec Ernest. Ils s'occupaient alors d'Emma et de son avenir. Ernest lui-même était accablé de tristesse.

L'on attendait, sans le dire, la nouvelle positive de la mort de l'officier. Plusieurs lettres de Fort-Royal, parties peu après la *Daphné*, confirmaient la déclaration du docteur Esturgeot. Une consultation de médecins avait eu lieu le jour même de l'appareillage de la frégate : Montaiglon mourant avait été condamné à l'unanimité.

Maître Mathieu et Cartonnet se présentèrent discrètement à diverses reprises, pour demander à Calypso si l'on n'avait rien appris de nouveau; ils sortirent toujours sans avoir obtenu de réponse décisive, mais sans conserver le moindre espoir.

Toutes les fois que, hors de la présence d'Emma, la

« Marseille, lundi 15 décembre. — Les nouveaux arrivages s'élèvent à 40,000 hectolitres. Les affaires sont calmes. »

« L'*Indus* apporte des nouvelles de Constantinople du 8. La *Presse d'Orient* annonce l'ouverture des conférences de Paris dans la seconde quinzaine de décembre; elles dureront 10 à 12 jours. »

« Ferouk-Khan et lord Redcliffe sont presque d'accord. Le premier doit partir prochainement. A son retour, les questions d'Orient, encore en litige, seront réglées. »

« Les blés baissaient à Salonique. »

« Téhéran, 7 novembre. — A l'occasion de la prise d'Hérat, il y a eu des fêtes et des réjouissances publiques lesquelles ont été attristées par la mort du prince héritier présomptif de la couronne, âgé de six ans. Le Shah a été vivement affecté par cette perte, bien qu'il lui reste encore deux garçons. »

« Berlin, lundi 15 décembre. — Un violent article contre la politique révolutionnaire anglaise à Neuchâtel est publié par le *Kreuzzeitung*. »

« On dit que la Prusse est décidée à une intervention armée dans le cas où les prisonniers royalistes seraient condamnés. On assure que les préparatifs militaires sont déjà faits. »

« Marseille, 15 décembre. — Le *Journal de Constantinople*, du 8 décembre, annonce, sous le titre : *Nouvelles graves*, que le 22 novembre, le général russe Philipson a repris Soudjouk-Kalé et chassé les Circassiens, après une lutte opiniâtre. Le lendemain, 23 novembre, le même général a capturé un brick turc ainsi que dix-huit embarcations, sous prétexte d'irrégularité dans les papiers de bord. Quelques embarcations turques ont pu s'échapper et sont rentrées à Trébizonde, où les consuls ont rédigé des rapports. »

« Dans une proclamation, le Shah de Perse a déclaré accepter la guerre que lui a déclarée l'Angleterre. Les Anglais, dit encore le *Journal de Constantinople*, se sont déjà emparés des îles Ormuz et Karrack. »

« Les troupes russes sont massées sur l'Araxe. On croit à la médiation officieuse de la France. »

« Marseille, 16 décembre. — M. Bourrée est arrivé à Marseille, et se rend à Paris. »

« On mande de Bologne, que le comte Lanatoli a succombé à ses blessures au bout de trois jours. »

« Les feuilles milanaises prétendent qu'il a été poignardé, comme l'a été M. Rossi, par les Mazziniens, pour s'être rallié au gouvernement pontifical, et qu'on a trouvé sur l'assassin du Roi de Naples des brochures de Mazzini. »

« Turin, 16 décembre. — M. le chevalier Boncompagni, président actuel de la chambre des députés de Turin, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire à Florence. » — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, 6 décembre, à l'agence Havas :

« L'empereur a rendu la noblesse aux enfants de MM. Davidoff et Iwaschoff, condamnés en 1826 à la perte de cette qualité. Par suite de cette restitution, ils ont pu reprendre aussi le nom de famille

famille de Graincourt avait parlé de ce triste événement, la jeune créole remarquait que Geneviève était plus prévenante, plus tendre encore que de coutume.

Un jour, les deux cousines étaient dans leur chambre; Emma, toujours d'une extrême faiblesse, prit tristement la parole.

— Geneviève murmura-t-elle, que tu es bonne! Mon Dieu! comment peux-tu m'aimer ainsi?

— Emma, d'où vient cette question! répondit la jeune Brestoise en prenant la main de son amie. Je n'ai pas de plus cher désir que celui de te voir enfin heureuse; tu es si douce, si charmante, qu'il faudrait avoir un bien mauvais cœur pour ne pas t'aimer.

— Ta générosité augmente ma douleur, dit Emma. Quoi! pas un reproche, pas une plainte, que je t'ai fait tant de mal!

— Toi! s'écria Geneviève étonnée, pauvre sœur! D'où vient ce trouble nouveau? Calme-toi, je t'en prie; quels reproches puis-je donc avoir à te faire?

— Non! non! reprit la créole, je n'accepterai point ce sacrifice; il est temps que je parle, je n'ai que trop hésité.

— Que veux-tu dire?

— Quoi! tu étais aimée par deux nobles cœurs, je te les ai ravés tous deux.

— Emma, ne songeons plus à tout cela, je t'en supplie.



que l'on perd ordinairement par l'effet de condamnations de ce genre.

» On continue d'envoyer au dehors des personnes chargées de missions scientifiques. Ainsi le colonel d'Uslar, qui était attaché à l'état-major général de l'armée du Caucase, a reçu l'ordre de se rendre en Allemagne et en France, pour étudier certaines branches concernant sa spécialité.

» Le feu a éclaté, il y a quelques jours, dans les magasins situés près du ministère de l'instruction publique, il a pris assez d'extension pour qu'une partie de la bibliothèque soit devenue la proie des flammes.

» Des ordonnances viennent d'être rendues dans le but d'améliorer le service médical sanitaire des petites villes.

» A peine le directeur de la police de Varsovie vient-il d'être remplacé pour des motifs de santé, qu'on accorde un congé d'un an au préfet de police de Saint-Petersbourg.

» La correspondance télégraphique, par les chemins de fer, prend, chaque jour, plus d'extension. On a ouvert, tout récemment, six stations télégraphiques nouvelles sur le seul chemin de fer de Moscou. Un journal de Saint-Petersbourg a pu obtenir le dernier discours du roi de Prusse par voie télégraphique et le publier dès le 2 décembre. Ce fait a été un événement pour notre presse.

#### REVUE DE L'OUEST.

Nous lisons dans l'*Union Bretonne* de samedi :

« Hier, un violent orage, accompagné d'une pluie abondante et de grêle, a éclaté brusquement sur Nantes.

» La foudre est tombée sur le clocher de Saint-Donatien, qu'elle a fortement endommagé et qui demande de grandes réparations.

» Elle est tombée dans le chemin des Herses et à Saint-Aignan.

» Cette nuit, un nouvel orage s'est formé et le tonnerre a grondé avec une violence extrême, au milieu d'une tempête effroyable et d'une trombe de vent qui a violemment éprouvé les toits et les cheminées de notre ville.

» La foudre est tombée sur un train de chemin de fer, dit-on.

» Le temps s'est calmé, puis la tempête a recommencé avec une nouvelle force pour s'apaiser au jour.

» Dans la matinée, le vent a repris et menace d'un nouvel ouragan.

» Il est à craindre que nos côtes n'aient été douloureusement éprouvées.

On écrit de Paimbœuf, le 12 :

« La tempête a recommencé avec le flot. Vers 3 heures, les vents ont sauté au O.-N.-O., et les navires en grande rade ont fatigué, sans cependant avoir de mal. »

On écrit de la même ville, à la date de samedi matin :

« J'ai un sinistre à vous annoncer. Au milieu de la violente tempête qui dure toujours, un violent orage a éclaté vers minuit et demi, et la foudre est tombée à bord du brick prussien *Sir Robert Peel*, capitaine Ebert, chargé de grains pour Marseille, et, autant que j'ai pu comprendre, il a enlevé un

bordage à sa flottaison, après quoi le navire a coulé. Tout le monde s'est sauvé dans les deux embarcations et s'est réfugié à terre avec les effets qui ont pu être emportés.

» Je ne sais pas s'il y a eu des avaries à bord des autres navires de la grande rade.

» L'*Armorique*, le d'*Alembert* et une goëlette l'*Aurélié* sont les seuls qui n'aient pas bougé; tous les autres ont chassé.

» Ici, j'ai vu une des cheminées de la maison de M. Josso, pharmacien, entièrement renversée.

» A six heures, la tempête continue toujours; les vents viennent du O.-S. O. »

On nous écrit de Lannion :

» Samedi dernier, vers une heure de l'après-midi, un brick d'environ 300 tonneaux se présentait, par une mer furieuse, pour entrer dans la rade de Perros-Guiree. Les efforts de l'équipage furent infructueux pour réussir dans cette manœuvre. Le navire ne put même pas se maintenir dans la grande rade, et chassant sur ses ancres, il fut jeté par la tempête sur les rochers de l'île Tome.

» De nombreux spectateurs étaient accourus sur les rochers voisins, suivant avec anxiété ce drame terrible. — Parmi eux se trouvait Jean-Marie Le Goff, patron d'un bateau de pêche de Ploumanack, qui n'hésita pas à s'aventurer, avec cinq autres marins, dans un canot, pour secourir l'équipage en péril. Ce courageux dévouement fut sans résultat; avant l'arrivée de Le Goff, le brick avait sombré, et l'équipage avait pu heureusement gagner l'île Tome. On a appris le surlendemain que ce navire était le brick le *Trois-Avril*, du port de Saint-Malo, armateur M. Fontan, capitaine Pauvret. Ce navire se rendait à Marseille avec un chargement de morue. » (Auxiliaire breton.)

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, un violent incendie a éclaté, à Bonnetable, dans la scierie mécanique des sieurs Gouault et Cohin. En moins de trente minutes cette usine a été entièrement enveloppée par les flammes, et il n'est resté debout, au milieu des décombres, que la cheminée du fourneau.

On n'est parvenu à éteindre le feu qu'après un travail opiniâtre de huit heures. Les autorités et la population ont rivalisé de zèle dans cette triste circonstance.

La scierie de Bonnetable prenait tous les jours de l'extension et employait un grand nombre d'ouvriers. Elle était mue par une machine à vapeur servant trois paires de meules.

Le dommage est très-considérable, et tout ce qui n'a pas été brûlé est gravement avarié. On estime la perte à une trentaine de mille francs; l'établissement était assuré à la compagnie mutuelle de Caen pour une somme comparativement insignifiante. On ignore jusqu'à présent la cause de cet incendie.

(Union, du Mans.)

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Nous recevons à l'instant même la douloureuse nouvelle de la mort de M. de Salvandy.

» M. de Salvandy a rendu le dernier soupir aujourd'hui lundi, à huit heures et demie du matin,

après de cruelles souffrances supportées avec une admirable fermeté d'âme et une résignation toute chrétienne à la volonté de Dieu. Ayant conservé jusqu'au dernier moment la pleine possession de lui-même, il a pu faire les plus touchants adieux à tous ceux qui l'entouraient, à son fils M. Paul de Salvandy, à sa fille M<sup>me</sup> la marquise d'Aux, et à sa noble et courageuse femme M<sup>me</sup> de Salvandy.

» M. de Salvandy avait été administré il y a quelques jours par M<sup>r</sup> l'évêque d'Evreux. Né à Condom, au mois de juin 1795, il n'était âgé que de 61 ans, et sans le déplorable accident qui a abrégé ses jours, une longue vie lui était encore promise. Il y a quelques jours à peine, M. de Salvandy corrigeait encore d'une main ferme les épreuves d'une nouvelle édition qui va bientôt paraître de l'un de ses ouvrages. »

— On écrit de Gex au *Courrier de l'Ain* :

« On nous annonce que le tunnel de Bret-Haut est percé de part en part; l'air circule d'un bout à l'autre. L'ouvrier qui a donné le dernier coup de pioche a reçu, ajoute-on, de M. Goodfellow, directeur des travaux, une prime de 500 francs. Les travaux de cet immense ouvrage sont du reste poussés avec une activité bien remarquable et qui fait le plus grand honneur à M. Goodfellow. Il croit pouvoir livrer le tunnel à la circulation au plus tard dans le mois d'octobre 1857. »

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous publions la dépêche suivante du *Morning-Chronicle* qui emprunte à l'article du *Moniteur*, une certaine importance.

« Berlin, lundi soir. — La note prussienne aux divers cabinets, au sujet de Neuchâtel, porte la date du 8 courant; elle a été expédiée le 10. — La note récapitule les avances faites par la Prusse pour les négociations et celles faites aussi par des puissances étrangères, le tout sans succès. — La Prusse n'a plus à compter que sur sa force pour le maintien de son droit. Toutefois, si la Suisse demandait la médiation d'une puissance amie pendant que la Prusse prépare des mesures ultérieures, cette dernière ne refusera pas d'entendre à ses propositions. »

« Madrid, 15 décembre. — Par décret royal, publié dans la *Gazette* de ce jour, M. Mon est nommé ambassadeur extraordinaire près la cour de Rome. »

« Hier soir, la ville de Fontainebleau était brillamment illuminée.

» L'empereur accompagné du général Fleury, aide-de-camp de service, s'est promené à pied dans la ville. » (Mo i eur.)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 18, le 19 et le 20 de ce mois.

#### BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 66.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 91.

#### BOURSE DU 17 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 60 cent. — Fermé à 66 60  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91.

— De grâce, répartit la créole, laisse-moi parler, laisse-moi te dire ce qui me pèse sur la conscience. M. de Portandic t'aimait, il t'aime encore, toi, tu le regrettes tout bas.

Geneviève rougit et se tut.

— C'est par générosité, pour obéir aux volontés dernières de son digne ami, qu'il accepte de s'unir à moi.

— Ne te faut-il pas un protecteur, un soutien répondit enfin Geneviève avec effort.

— Ton père et Julien seront mes protecteurs.

— Emma, repousse ces pensées; attendons, attendons encore, je t'en prie.

— Ernest t'aime, Geneviève, j'en suis sûre.

— Non, Emma, il m'a oubliée et justement oubliée, puisque je fus destinée à un autre. La jeune créole répondit en tremblant.

— Tu obéissais à ta mère, Geneviève, je sais tout; je veux que vous soyez heureux.

— Ma bonne Emma, calme-toi, de grâce; Ernest veut se consacrer à ton bonheur; il a des droits à ta main; il le mérite...

— Il mérite, interrompit Emma, d'épouser celle qu'il aime, celle qui lui rend son amour.

— Mais toi, ne l'as-tu point aimée aussi? N'as-tu point hésité entre lui et celui dont nous pleurons la perte...

— Albert! Albert! reprit la créole avec plus de cha-

leur, si tu avais su que sa main était libre encore, tu n'aurais pas exigé de ton ami un tel sacrifice. Va! mon noble époux, je serai digne de toi! Geneviève, je te le déclare, je ne serai jamais à M. de Portandic.

Geneviève, violemment émue, essayait d'apaiser le trouble extrême de sa cousine, elle la suppliait d'attendre, de ne point se forger des chimères pour les combattre, de ne point se tourmenter inutilement.

— C'est toi qu'aime Ernest, disait-elle à son tour en serrant tendrement les mains de la créole, je ne songe plus à moi. Pauvre enfant! elle s'attristait en pensant à moi; elle s'accusait d'avoir été aimée! Mais qui peut te connaître sans t'aimer, ma bonne sœur? Viens, descendons! Allons trouver ma mère, viens te distraire au salon, Emma! ma chère Emma, m'entends-tu? ne t'inquiète pas, je t'en conjure.

En parlant ainsi, Geneviève entraîna sa cousine vers le salon. Tout-à-toup elles entendirent des éclats de voix qui en portaient.

— Dieu! quel bonheur! quelle nouvelle! s'écriaient à la fois M. et M<sup>me</sup> de Graincourt et le commissaire qui venait d'entrer un instant auparavant. Il faudra l'annoncer avec ménagement à la bonne Emma. La créole avait parfaitement saisi ces derniers mots :

— Il est sauvé! s'écria-t-elle en entrant brusquement.

— Montaiglon est sauvé, Mademoiselle, répondit Ernest.

— Répétez-moi qu'il vit encore; dites-moi qu'il est ici, qu'il va entrer.

— Il vit, Mademoiselle; il est guéri, il va revenir; mais, à mon grand regret, je ne puis vous annoncer qu'il soit déjà de retour à Brest. Seulement son intention est de prendre passage sur la gabare le *Danube* qui est en partance, m'écrivit-il. Il en a même obtenu l'autorisation positive et non sans difficultés, car le gouverneur voulait lui donner le commandement de l'*Améthyste*, dont le capitaine est mort. Montaiglon a refusé cet honneur pour venir vous rejoindre sans perdre un seul jour; et même, s'il l'avait pu, il serait parti par le bâtiment marchand qui a apporté sa lettre à Bordeaux. Malheureusement ce navire avait un si grand nombre de passagers, que force lui a été d'attendre une autre occasion.

Emma, tremblante de bonheur, resta quelques instants sans répondre. Calypso, Julien arrivèrent sur ces entrefaites, on leur transmit l'heureuse nouvelle.

— Ah! chère amie, s'écria bientôt la bonne nourrice, permettez-moi d'aller prévenir maître Mathieu et Cartonnet... Comme ils vont être contents!

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.



Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CORNUAU ET VERGNE.

Les créanciers de la faillite des sieurs Cornau et Vergne, marchands à Doué, sont invités à se présenter le mardi 23 décembre courant, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
(734) E. CORNILLEAU.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

Située au Petit-Souper, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en maison de maître, logements de fermier, écurie, grange, toit à porcs, jardin, basse-cour, cave, pressoir, et un enclos planté de vigne et d'arbres fruitiers; le tout contenant 2 hectares 77 ares, et joignant d'un côté le chemin du Petit-Souper, d'un bout Derouard, d'autre bout M. Bazille. (735)

**COLLE LIQUIDE.** Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour papier, carton, bois, porcelaine, marbre, verre, cuir, etc. Prix du flacon, 50 c.

Dépôt chez M. DAMICOURT, ph. à Saumur, M. HERBERT, ph. à Angers.

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,  
rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION ET PAR LOTS,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur,

Le dimanche 21 décembre 1856,  
à midi,

UNE PIÈCE DE VIGNE,

Située aux Gravelles, commune de Bagneux,

Contenant 53 ares 5 centiares, joignant au nord M. Gautier-Chesneau, au midi M. Blandin, au levant MM. Dovaile, Albert et Poisson, et au couchant M. Blandin.

Cette pièce pourra être divisée en six lots.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant soit à M. et M<sup>me</sup> TRANCHANT-CHEVALIER, boulangers à Saumur, rue Saint-Pierre, soit à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

Il y aura toutes sûretés pour les acquéreurs et les plus grandes facilités pour les paiements. (712)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

EN UN OU PLUSIEURS LOTS,

Cinquante-cinq ares de jardin, avec logements, sur l'ancienne route de Tours, près Saumur.

S'adresser audit notaire. (680)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

L'ANCIENNE

MAISON DE ROULAGE

ROBINEAU-RENEAUME,

Rue des Capucins,

Consistant en plusieurs appartements, cour, vastes dépendances, grande remise, magasins au-dessus des inondations.

S'adresser audit Notaire. (583)

**FONDS DE BOULANGERIE**

**A VENDRE** présentement,

Situé dans un des meilleurs quartiers de Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (716)

**Grande et belle Maison**

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1857,

Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 19.

**MAISON NEUVE,**

**A LOUER DE SUITE,**

Rue de la Tonnelle, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

S'adresser à M. LECOMTE, charcutier. (574)

**A CÉDER**

Présentement,

Un HOTEL fort bien achalandé,

Situé près Saumur.

S'adresser au Bureau du Journal.

**MAISON**

**A VENDRE OU A LOUER**

Présentement.

Sise quai de Limoges, anciennement occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve HERBAULT, à Nautilly. (545)

**ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN**

pour détacher

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soierie, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher.

PRIX DU FLACON : 1 FR. 50 C.

Composé par CHALMIN, chimiste. Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 et 40.

Dépôt dans toutes les villes de France chez les merciers et parfumeurs. A Saumur, chez M. Eugène PISSOT, parfumeur, rue St-Jean, 2, et chez M. BALZEAU, parfumeur, place de la Bilange. (317)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

## HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE, de Berthé.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.  
Mention honorable. Exposition 1855.

L'efficacité et la pureté de cette huile sont garanties :

1<sup>o</sup> Par l'opinion d'un grand nombre de célébrités médicales et, en particulier, par celle de M. le professeur Trousseau, qui a constaté que c'est à l'huile de foie de morue brune seule, à l'exclusion de toute autre, qu'il faut avoir recours pour obtenir les effets thérapeutiques les plus prompts et les plus certains dans les nombreuses affections soit tuberculeuses, rachitiques, scrofuleuses et autres pour lesquelles elle est généralement prescrite. (Traité de thérapeutique de Trousseau et Pidoux, tome 1<sup>er</sup>, page 28.)

2<sup>o</sup> Par deux rapports approuvés par l'Académie de Médecine, dans lesquels les commissaires : MM. Grisolle, Guibourt, Soubeiran, Bouchardat, Bussy et Robinet, ont jugé favorablement le mode de fabrication de M. Berthé et les procédés qu'il a proposés pour constater les altérations et les mélanges que l'on fait subir, dans le commerce, à beaucoup d'huiles de foie de morue (Bulletin de l'Académie, tomes 18 et 20).

Prix : de 2 fr. 30 c. le flacon. — L'étiquette porte toujours la signature Berthé. Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 134, et en province dans les principales pharmacies de chaque ville.

## POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, Maussion; Doué-la-Fontaine, Pelletier, ph. (60)

## HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

### VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N<sup>o</sup> 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène PISSOT, rue Saint-Jean. (271)

## PILULES DE VALLET.

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les médecins les ont adoptées depuis plus de quinze ans, pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

AVIS. — Les tribunaux ont condamné l'usurpation qui avait été faite par quelques personnes, de mon nom de Vallet pour vendre les pilules ferrugineuses dont je suis l'inventeur, et que je prépare moi-même par des procédés qui me sont propres.

En donnant cet avis, mon but est de garantir le public contre les contrefaçons et les imitations qui pourraient encore exister en France et à l'étranger.

Tout consommateur devra donc s'assurer que les flacons sont scellés de mon cachet, et que l'étiquette porte ma signature : VALLET.

Une instruction est jointe à chaque flacon — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, Hossard, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, Brière, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (26)

## CHOCOLAT SAINTOIN.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables 1844, 1849.

MM. SAINTOIN FRÈRES, chocolatiers à ORLÉANS, ont été des premiers à adopter l'usage de donner leur nom à leurs produits; leur enveloppe particulière distingue leur chocolat; enfin, comme garantie, chaque paquet est revêtu de leur signature.

Les prix sont marqués en chiffres sur chaque étiquette.

Dépôts chez tous les Epiciers, Confiseurs, Marchands de comestibles.

## TRAITÉ DE L'ART MUSICAL

PRÉCÉDÉ DE

### L'ÉCHELLE TRICOLORE

OU, APRÈS UNE RÉFUTATION DU SYSTÈME DE NOTATION USITÉ ET UNE EXPOSITION LUMINEUSE DU NOUVEAU PROCÉDÉ, ON TROUVE RÉUNIS LES PRINCIPES DE LA MÉLODIE, DEL'HARMONIE, DONT IL FAIT VOIR L'ENSEMBLE ET LES RAPPORTS SOUS LES TITRES SUIVANTS, SAVOIR : 1<sup>o</sup> PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ART; 2<sup>o</sup> PRINCIPES DU PLAIN-CHANT; PRINCIPES DE LA MUSIQUE; 4<sup>o</sup> PRINCIPES DE L'HARMONIE.

La brochure, format in-octavo, beau papier, beau caractère, se vend à Paris, chez l'auteur, rue des Maçons-Sorbonne, 21. Elle est de 240 pages, dont 32 d'exemples répartis en cinq endroits.

Son prix est de 12 fr. 50 pour la France et de 13 fr. 50 pour l'étranger.

Par suite d'arrangements avec l'administration des Postes, elle est rendue FRANCO à domicile sur un mandat qui doit être affranchi ainsi que la lettre d'envoi.

Le treizième exemplaire est accordé en prime à la personne qui en prendrait douze. (000)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,